



**Le 11 avril 2022**

**« Pensons et traçons  
L'avenir ensemble »**

## **COMMUNIQUE**

L'Association Nationale des Maisons d'Enfants à Caractère Social (ANMECS) souhaite à nouveau attirer l'attention des pouvoirs publics sur la question posée par l'application du SEGUR aux établissements sociaux et médico-sociaux.

Le 18 février 2022, en clôture de la Conférence des Métiers, le Premier Ministre annonçait une nouvelle mesure en réponse à l'engagement de toute une profession lors de la crise sanitaire et en réponse à la crise de recrutement qui sévit dans notre secteur. Nous savons que cette mesure est également en réaction à une mobilisation sans précédent de tous les professionnels œuvrant dans nos institutions ainsi que de nombreuses associations qui alertent depuis de nombreux mois sur la détérioration des conditions de travail et sur la rémunération des salariés du secteur social et médico-social. Le travail social constitue un appui indispensable pour toutes les populations vulnérables mais aussi, pour la société dans son ensemble.

Nous alertons sur le fait que la conférence des métiers du social et du médico-social ne serait, en fait, que la conférence de certains métiers. Il nous est impossible d'agréer cette forme de discrimination à l'intérieur de nos maisons et de nos services. Cela consisterait à élire les professionnels revalorisés et récompensés, et à exclure les autres, notamment ceux les plus mal rétribués ! Les Maisons d'Enfants sont des communautés d'action éducative, où chacun prend sa part aux missions qui nous sont confiées auprès des enfants et des adolescents les plus fragiles et les plus précaires de notre société. Comment allons – nous dès lors expliquer aux maitresses de maison, aux surveillants de nuits, aux agents d'entretien, aux personnels de services administratifs mais également aux cadres, tous ceux et celles dont on connaît le travail et l'engagement, qu'ils seront tous simplement exclus !

Aujourd'hui nous mettons en garde car s'il n'est pas pour tous, le SEGUR sera une blessure faite à la cohésion et à la solidarité interne de nos organisations et provoquera de nouvelles incompréhensions. Nous voyons là tous les éléments susceptibles de provoquer une réplique de la vague de contestation et de départs qui a sévi au sein de nos établissements ces derniers mois.

Nous appelons les pouvoirs publics à traiter la question de l'attribution de la prime SEGUR avec la plus grande vigilance. Versée à tous, elle sera une mesure d'investissement sur la confiance et l'engagement des salariés de notre secteur, dans le cas contraire, elle sera le ferment des colères et des frustrations futures, vécue comme une véritable injustice par les professionnels exclus.

**Contact presse : Alain Vinciarelli – Président : 06 71 01 56 91**